

La tenue d'un budget dans le ménage

par Suzanne Asselin

Données sociodémographiques en bref, février 2014
Volume 18, numéro 2, p. 1-6

Notice bibliographique suggérée :

ASSELIN, Suzanne (2014). « La tenue d'un budget dans le ménage »,
Données sociodémographiques en bref, vol. 18, n° 2,
février, Institut de la statistique du Québec, p. 1-6.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^e trimestre 2014
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Données
sociodémographiques **en bref**

Février 2014 | Volume 18, numéro 2

La tenue d'un budget dans le ménagepar Suzanne Asselin¹

Nos connaissances sur la consommation des ménages à l'échelle microéconomique se concentrent habituellement sur les catégories de dépenses, un domaine d'ailleurs bien couvert par l'*Enquête sur les dépenses des ménages*. Mais il n'en est pas de même pour la gestion de ces dépenses. En effet, l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* (ECCF) de 2009, réalisée auprès des personnes, offre quelques éléments d'information sur ce sujet. La présence et le respect d'un budget dans le ménage ainsi que la capacité financière du ménage à supporter une dépense imprévue sont notamment abordés dans cette enquête.

Tout comme ces questions font rarement l'objet d'une collecte de données, les analyses qui en découlent sont aussi peu abondantes. Selon Luong (2011), la tenue d'un budget est plus fréquente pour les personnes vivant dans les familles canadiennes à faible revenu sans gagne-pain que pour les autres personnes vivant dans les familles à faible revenu ayant au moins un gagne-pain, mais les secondes arrivent un peu mieux à respecter le budget. Quant à l'étude de Keown (2011), elle montre une association entre certains comportements

financiers, dont le respect du budget et de meilleures connaissances financières de la population canadienne évaluée objectivement par le module du jeu-questionnaire de l'ECCF 2009.

Cet article vise à améliorer nos connaissances sur ce thème. Dans un premier temps, l'étude explore la tenue d'un budget² et le respect de celui-ci selon certaines caractéristiques. Dans un deuxième temps, on examine le lien entre l'incapacité à assumer une dépense imprévue et le revenu du ménage.

Profil de la population selon les caractéristiques financières du ménage

Selon les résultats de l'ECCF en 2009 (tableau 1), une seule personne est responsable des dépenses et de la gestion financière du ménage pour un peu plus de la moitié de la population (52%). Les personnes dont le revenu brut total du ménage est de moins de 50 000\$ représentent 40% de la population. Cette proportion se situe à 36% entre un revenu de 50 000\$ et 99 000\$ et à 24% pour un revenu de 100 000\$ et plus. La population québécoise vit majoritairement dans un ménage ayant des dettes (66%). Parmi celle-ci, la plupart des personnes gèrent à la fois des dettes hypothécaires et des dettes à la consommation (44%).

Combien de personnes et qui établit un budget pour le ménage ?

En 2009, six personnes sur dix (60%) déclarent produire un budget de dépenses pour le ménage, une proportion significativement supérieure à la moyenne canadienne (51%) (Statistique Canada, 2010).

TABLE DES MATIÈRES

La tenue d'un budget dans le ménage	1
La satisfaction de l'équilibre travail-famille comme gage de la santé mentale	7
Le soutien familial obtenu en raison des changements vécus au cours de la vie	13
Revenu et composition du revenu des travailleurs autonomes	19

1. L'auteure tient à remercier Stéphane Crespo et Marie-Ève Tremblay pour leurs conseils méthodologiques et Marc-André Gauthier pour ses commentaires sur la version préliminaire de ce texte.
2. La tenue d'un budget consiste à faire l'exercice d'inscrire toutes les dépenses à encourir par le ménage, en vue de faire le suivi de leur situation financière, de manière à intervenir en temps et lieu sur les dépenses, les revenus et l'épargne qui peut être dégagée. L'enquête ne permet pas de savoir si la pratique est récurrente, ni de connaître le motif qui sous-tend l'absence d'un budget.

Notes méthodologiques

L'analyse de cette étude repose sur les données de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* (ECCF) de 2009, une enquête téléphonique réalisée par Statistique Canada auprès de répondants âgés de 18 ans et plus au cours de la période de février à mai 2009. Un seul répondant par ménage, déterminé de façon aléatoire, ayant ou non la responsabilité des dépenses quotidiennes et de la gestion financière, est retenu pour fournir les informations sur le ménage. Les données de ce répondant sont pondérées de manière à représenter non pas le ménage, mais toute la population. Dans cet article, pour simplifier la compréhension, on utilise parfois l'expression « ménage » pour exprimer le comportement adopté par toutes les personnes du ménage.

Pour évaluer la capacité des personnes du ménage à assumer une dépense imprévue, nous avons sélectionné seulement les répondants affirmant détenir cette responsabilité (entière ou partagée) afin d'améliorer la qualité des résultats. Dans l'enquête, la mesure du respect du budget est déterminée subjectivement par le répondant.

Les compilations sont produites à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion. La population échantillonnée comprend 15 519 répondants à l'échelle canadienne dont 3 336 provenant du Québec. Les répondants ayant refusé de répondre, ceux qui ne savaient pas la réponse, ceux n'ayant fourni aucune réponse ou ceux n'étant pas concernés par une question sont exclus de l'échantillon. Puisque ces répondants exclus varient d'une question à l'autre, le total des répondants varie aussi.

Un indicateur relié à la précision des données, exprimé par le coefficient de variation (CV) et extrait des tables de CV approximatifs, accompagne les résultats. Les différences significatives sont décelées à l'aide du groupe de référence d'une caractéristique étudiée. Ce groupe est désigné par le symbole †. Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget. Les écarts significatifs entre deux résultats au seuil de 5 % sont calculés à l'aide des intervalles de confiance. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de chevauchement entre deux intervalles, la différence est jugée significative. Dans le cas d'un léger chevauchement, le test de Wald est appliqué.

En regard des caractéristiques présentées dans le tableau 1, nous relevons les groupes de personnes affichant un usage du budget moins répandu. Les hommes sont proportionnellement moins nombreux à déclarer tenir un budget, 58 % contre 63 % chez les femmes. Les personnes âgées de 18 à 24 ans (49 %), ceux de 65 ans et plus (56 %) et de 45 à 54 ans (57 %) présentent des proportions moindres que les personnes de 25 à 34 ans (68 %). L'absence d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage semble indiquer que l'usage du budget est un peu moins important : 57 % chez les personnes vivant seules et 59 % chez les autres ménages sans enfants contre 64 % en présence d'enfants. Par ailleurs, les travailleurs autonomes (47 %) et les étudiants (50 %) affichent des proportions inférieures à celles des salariés (64 %). Les propriétaires sans hypothèques (56 %) ont moins recours à un budget que ne le font les propriétaires avec hypothèques (64 %).

En regard du bilan financier, on constate que la tenue d'un budget est moins fréquente en l'absence de dettes (57 %)

qu'en sa présence (64 %). Parmi les ménages ayant des dettes, le budget est une pratique moins courante lorsque seules des dettes hypothécaires sont en cause (58 %) que lorsque le ménage doit composer avec les deux types de dettes (hypothécaire et à la consommation) figurant au bilan (68 %). Aucune différence significative n'est, par contre, observée en fonction du revenu du ménage ou du nombre de personnes responsables des dépenses quotidiennes et de la gestion financière. En bref, on retient que les plus grands écarts dans les fréquences de la population tenant un budget sont notés en fonction de l'âge et du statut d'activité.

Le budget est-il respecté ?

Parmi la population québécoise ayant fait l'exercice de préparer un budget de dépenses pour le ménage en 2009, 43 % disent toujours le respecter³, quelque 50 % le respectent habituellement et environ 6 % l'ont rarement ou jamais respecté (tableau 2). En comparaison avec la population canadienne ayant aussi préparé un budget, les résultats sont significativement distinctifs concernant

la population le respectant. Ainsi, les proportions au Canada sont : 37 % respectent toujours, 54 % respectent habituellement et 8 % rarement ou jamais (Statistique Canada, 2010).

Quelles sont les personnes qui déclarent en plus forte proportion réussir à toujours respecter leur budget ? Au tableau 2, ces personnes sont identifiées par le symbole d'une valeur significativement différente. Les personnes de 55 ans et plus déclarent en plus forte proportion toujours respecter leur budget (supérieur à 50 %) par rapport à celles de 25 à 34 ans (33 %). Les personnes dans les ménages sans enfants de moins de 18 ans affichent une fréquence plus grande à toujours respecter leur budget (supérieur à 45 %) comparativement aux ménages avec enfants (36 %). En regard du statut d'activité, les personnes retraitées sont proportionnellement plus nombreuses à toujours respecter leur budget (59 %) que les salariés (37 %). Ces proportions sont aussi plus importantes chez les propriétaires sans hypothèques (55 %) et les locataires (44 %) que chez les propriétaires avec hypothèques (35 %).

3. Consulter la note méthodologique.

Tableau 1

Proportion de la population âgée de 18 ans ou plus selon la présence d'un budget dans le ménage et quelques caractéristiques démographiques et financières, Québec, 2009

	Total		Total	Avec budget	Sans budget
	Population	Répartition			
	k	%			
			Proportion		
			%		
Sexe	6 139,7	100,0	100,0	60,4	39,6
Homme	3 012,1	49,1	100,0	57,5 ^a	42,5 ^a
Femme †	3 127,6	50,9	100,0	63,2	36,8
Groupe d'âge	6 139,7	100,0	100,0	60,4	39,6
18 à 24 ans	664,9	10,8 ^a	100,0	48,9 ^a	51,1 ^a
25 à 34 ans †	1 063,0	17,3	100,0	67,7	32,3
35 à 44 ans	1 069,8	17,4	100,0	65,0	35,0
45 à 54 ans	1 258,0	20,5	100,0	57,1 ^a	42,9 ^a
55 à 64 ans	1 005,8	16,4	100,0	64,0	36,0
65 ans et plus	1 078,2	17,6	100,0	56,2 ^a	43,8 ^a
Type de ménage¹	6 128,7	100,0	100,0	60,4	39,6
Personnes vivant seules	968,5	15,8 ^a	100,0	56,7 ^a	43,3 ^a
Deux adultes ou plus sans enfants	3 096,0	50,5 ^a	100,0	59,1 ^a	40,9
Deux personnes ou plus avec enfants ^{2†}	2 064,2	33,7	100,0	64,3	35,7
Statut d'activité	6 155,9	100,0	100,0	60,1	39,9
Salarié †	3 072,0	49,9	100,0	63,5	36,5
Travailleur autonome	478,8	7,8 ^a	100,0	46,9 ^a	53,1 ^a
Retraité	1 402,3	22,8 ^a	100,0	58,5	41,5
Étudiant	467,2	7,6 ^a	100,0	49,8 ^a	50,2 ^a
Autre	735,7	12,0 ^a	100,0	63,9	36,1
Mode d'occupation	5 975,4	100,0	100,0	60,8	39,2
Propriétaire sans hypothèques	1 615,3	27,0 ^a	100,0	55,8 ^a	44,2 ^a
Propriétaire avec hypothèques †	2 313,2	38,7	100,0	64,4	35,6
Locataire	2 047,0	34,3 ^a	100,0	60,5	39,5
Nombre de personnes responsables des dépenses et de la gestion financière	6 117,2	100,0	100,0	60,5	39,5
Une personne principalement responsable	3 198,1	52,3 ^a	100,0	58,6	41,4
Plus d'une personne responsable †	2 919,0	47,7	100,0	62,6	37,4
Présence d'une dette dans le ménage	5 366,3	100,0	100,0	61,5	38,5
Sans dettes	1 820,2	33,9 ^a	100,0	57,1 ^a	42,9 ^a
Avec dettes †	3 546,2	66,1	100,0	63,8	36,2
Toutes dettes confondues	3 540,6	100,0	100,0	63,9	36,1
Dettes hypothécaires seulement	667,9	18,9 ^a	100,0	57,6 ^a	42,4 ^a
Dettes à la consommation seulement	1 321,9	37,3 ^a	100,0	62,8	37,2
Les deux types de dettes †	1 550,9	43,8	100,0	67,5	32,5
Revenu brut total du ménage en 2008	6 167,3	100,0	100,0	60,1	39,9
Moins de 50 000 \$	2 466,1	40,0 ^a	100,0	58,6	41,4
De 50 000 \$ à 99 999 \$ †	2 226,6	36,1	100,0	63,6	36,4
100 000 \$ et plus	1 474,6	23,9 ^a	100,0	57,3	42,7

† Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget.

a Valeur significativement différente du groupe de référence au seuil de 0,05.

1. Un adulte est âgé de 18 ans ou plus et un enfant est âgé de moins de 18 ans.

2. Ce ménage inclut le parent seul avec son enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières 2009*, Fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

Proportion de la population âgée de 18 ans ou plus ayant un budget dans le ménage selon le respect du budget et quelques caractéristiques démographiques et financières, Québec, 2009

	Population	Total	Respectent toujours	Respectent habituellement	Respectent rarement ou jamais
	k		%		
Sexe	3 682,7	100,0	43,4	50,3	6,3
Homme	1 721,9	100,0	46,1	46,9 ^a	7,0 *
Femme †	1 960,7	100,0	41,1	53,3	5,6 *
Groupe d'âge	3 682,7	100,0	43,4	50,3	6,3
18 à 24 ans	325,2	100,0	35,6	54,5	F
25 à 34 ans †	716,7	100,0	32,6	60,2	F
35 à 44 ans	688,8	100,0	39,4	54,2	F
45 à 54 ans	717,4	100,0	39,7	52,7	F
55 à 64 ans	642,3	100,0	49,5 ^a	45,6 ^a	F
65 ans et plus	592,3	100,0	63,3 ^a	33,8 ^a	F
Type de ménage¹	3 679,9	100,0	43,4	50,3	6,3
Personnes vivant seules	545,6	100,0	54,0 ^a	40,8 ^a	F
Deux adultes ou plus sans enfants	1 811,8	100,0	45,8 ^a	48,9 ^a	5,3 *
Deux personnes ou plus avec enfants ^{2†}	1 322,5	100,0	35,7	56,3	8,1 *
Statut d'activité	3 673,0	100,0	43,4	50,3	6,3
Salarié †	1 937,2	100,0	36,9	56,1	6,9
Travailleur autonome	224,3	100,0	44,8	51,9	F
Retraité	816,4	100,0	59,2 ^a	37,3 ^a	F
Étudiant	229,9	100,0	30,6	57,1	F
Autre	465,2	100,0	48,3	44,7 ^a	F
Mode d'occupation	3 607,3	100,0	43,0	50,7	6,3
Propriétaire sans hypothèques	898,3	100,0	54,8 ^a	41,7 ^a	F
Propriétaire avec hypothèques †	1 483,7	100,0	35,3	57,5	7,2 *
Locataire	1 225,3	100,0	43,7 ^a	49,2 ^a	7,2 *
Nombre de personnes responsables des dépenses et de la gestion financière	3 677,1	100,0	43,4	50,4	6,2
Une personne principalement responsable	1 858,9	100,0	45,3	49,4	5,3 *
Plus d'une personne responsable †	1 818,2	100,0	41,5	51,3	7,2
Présence d'une dette dans le ménage	3 283,6	100,0	42,8	51,1	6,1
Sans dettes	1 030,8	100,0	59,5 ^a	37,7 ^a	F
Avec dettes †	2 252,7	100,0	35,1	57,3	7,6
Toutes dettes confondues	2 252,7	100,0	35,1	57,3	7,6
Dettes hypothécaires seulement	384,5	100,0	50,1 ^a	46,6 ^a	F
Dettes à la consommation seulement	821,1	100,0	36,8 ^a	54,6	8,6 *
Les deux types de dettes †	1 047,1	100,0	28,3	63,3	8,4 *
Revenu brut total du ménage en 2008	3 682,7	100,0	43,4	50,3	6,3
Moins de 50 000 \$	1 434,0	100,0	52,2 ^a	42,1	5,7 *
De 50 000 \$ à 99 999 \$ †	1 407,1	100,0	38,7	54,9	6,4 *
100 000 \$ et plus	841,5	100,0	36,3	56,7	F

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable.

† Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget.

a Valeur significativement différente du groupe de référence au seuil de 0,05.

1. Un adulte est âgé de 18 ans ou plus et un enfant est âgé de moins de 18 ans.

2. Ce ménage inclut le parent seul avec son enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières 2009*, Fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'absence de dettes dans le ménage amène plus de personnes à toujours respecter leur budget (60 %) qu'en présence de dettes (35 %). Plus de personnes respectent toujours leur budget si un seul type de dettes dans le ménage est contracté, soit les dettes hypothécaires (50 %) ou celles reliées à la consommation (37 %), au lieu des deux types (28 %). Les personnes dans les ménages dont

le revenu est de moins de 50 000 \$ mentionnent plus souvent toujours respecter le budget (52 %) que celles dont le revenu se situe dans la tranche de 50 000 \$ à moins de 100 000 \$ (39 %). En somme, on retient que les plus grands écarts dans les proportions de personnes respectant toujours leur budget sont surtout observés selon l'âge, le statut d'activité et la présence de dettes ou non.

Parmi toutes ces personnes qui parviennent à toujours respecter leur budget, on constate pour certains groupes⁴ que le recours au budget est moins fréquent mais lorsqu'un budget est fait, il est plus souvent toujours respecté : ce sont les personnes de 65 ans et plus, les personnes vivant seules, les propriétaires sans hypothèques, les personnes

Tableau 3

Proportion de la population âgée de 18 ans ou plus, dont la personne est responsable des dépenses et de la gestion du ménage, selon la capacité des personnes du ménage à payer une dépense imprévue de 5 000 \$ et quelques caractéristiques démographiques et financières, Québec, 2009

	Total		Assumer une dépense imprévue de 5 000 \$		
	Population	Répartition	Total	Ne peut assumer	Peut assumer
	k	%		%	
Sexe	4 717,0	100,0	100,0	11,6	88,4
Homme	2 371,4	50,3	100,0	9,2 ^a	90,8 ^a
Femme †	2 345,6	49,7	100,0	14,1	85,9
Type de ménage¹	4 708,0	100,0	100,0	11,6	88,4
Personnes vivant seules	820,4	17,4 ^a	100,0	18,0	82,0
Deux adultes ou plus sans enfants	2 308,4	49,0 ^a	100,0	8,7	91,3
Deux personnes ou plus avec enfants ² †	1 579,2	33,5	100,0	12,5	87,5
Mode d'occupation	4 641,2	100,0	100,0	11,6	88,4
Propriétaire sans hypothèques	1 249,1	26,9 ^a	100,0	5,2 ^{a*}	94,8
Propriétaire avec hypothèques †	1 838,3	39,6	100,0	8,7	91,3
Locataire	1 553,8	33,5 ^a	100,0	20,3 ^a	79,7 ^a
Présence d'un budget dans le ménage	4 711,4	100,0	100,0	11,5	88,5
Sans budget	1 748,9	37,1 ^a	100,0	10,4	89,6
Avec budget †	2 962,5	62,9	100,0	12,2	87,8
Présence d'une dette dans le ménage	4 282,3	100,0	100,0	11,5	88,5
Sans dettes	1 375,1	32,1 ^a	100,0	13,0	87,0
Avec dettes †	2 907,2	67,9	100,0	10,8	89,2
Toutes dettes confondues	2 907,2	100,0	100,0	10,8	89,2
Dettes hypothécaires seulement	547,9	18,8 ^a	100,0	F	93,3
Dettes à la consommation seulement	1 025,8	35,3 ^a	100,0	16,7 ^a	83,3 ^a
Les deux types de dettes †	1 333,5	45,9	100,0	8,0 [*]	92,0
Revenu brut total du ménage en 2008	4 717,0	100,0	100,0	11,6	88,4
Moins de 50 000 \$	1 831,8	38,8	100,0	20,3 ^a	79,7 ^a
De 50 000 \$ à 99 999 \$ †	1 775,8	37,6	100,0	7,6	92,4
100 000 \$ et plus	1 109,4	23,5 ^a	100,0	F	96,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable.

† Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget.

a Valeur significativement différente du groupe de référence au seuil de 0,05.

1. Un adulte est âgé de 18 ans ou plus et un enfant est âgé de moins de 18 ans.

2. Ce ménage inclut le parent seul avec son enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières 2009*, Fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Au tableau 2, ces groupes sont surlignés.

sans dettes et s'il y a présence de dettes, les personnes assumant seulement des dettes hypothécaires.

Somme toute, parmi les personnes établissant un budget pour le ménage, 94 % le respectent toujours ou habituellement. Les résultats sont du même ordre de grandeur (de 88 % à 97 %), peu importe la caractéristique observée (données non illustrées). Autrement dit, l'effort mis à suivre le budget est plus souvent soutenu qu'abandonné.

Se prépare-t-on pour une dépense imprévue ?

Pour l'analyse qui suit, seules les personnes ayant la responsabilité de la gestion des dépenses et des finances sont retenues (voir Notes méthodologiques). L'établissement du budget facilite les décisions à prendre, notamment au regard des dépenses imprévues. En effet, il est d'ores et déjà reconnu que la préparation d'un budget comprend une épargne, même minime. Certains l'appellent « le coussin financier ». Il est d'ailleurs suggéré de détenir une épargne équivalant à environ trois mois de revenu (frais de subsistance) advenant la perte d'un emploi, une maladie, un divorce ou autre. Aucune question de l'ECCF 2009 ne permet de vérifier la présence ou non d'une épargne. Par contre, cette enquête nous apprend qu'environ 12 % de la population québécoise retenue n'est pas en mesure de payer pour le ménage une dépense inattendue de 5 000 \$.

Le résultat de cette enquête pour le Québec est semblable à celui du Canada⁵, 11 % de la population canadienne déclare ne pouvoir supporter une dépense imprévue de 5 000 \$ (données non illustrées). L'étude de Luong (2011) révèle que la moitié de la population canadienne vivant dans des familles à faible revenu⁶ et sans gagne-pain déclare ne pouvoir payer une dépense

imprévue de 5 000 \$ comparativement à trois personnes sur dix dans des familles à faible revenu avec gagne-pain.

En 2009 au Québec, l'impossibilité à prendre en charge une dépense inattendue de 5 000 \$ est plus souvent le cas chez les personnes dont le revenu total du ménage est inférieur à 50 000 \$. En effet, 20 % de la population québécoise retenue considère que l'acquiescement d'une dépense imprévue de 5 000 \$ est irréalisable. Cette proportion est de 8 % chez les personnes dont le revenu du ménage se situe dans la tranche de 50 000 \$ à moins de 100 000 \$ (tableau 3).

Parmi ces ménages ayant un revenu de moins de 50 000 \$, les personnes déclarant des dettes ne semblent pas plus exposées que celles sans dettes à être incapables d'assumer une dépense imprévue de 5 000 \$. Également, la tenue ou non du budget ne semble pas affecter la capacité à payer une dépense imprévue de 5 000 \$ (données non présentées). Hormis le revenu, d'autres caractéristiques semblent rendre plus difficile le règlement d'une dépense imprévue de 5 000 \$. Ainsi, 20 % des locataires et 17 % des personnes ayant seulement des dettes à la consommation ont plus déclaré être incapables de payer une dépense inattendue de 5 000 \$.

En résumé

La tenue d'un budget, considérée comme un bon comportement à adopter, constitue la pratique d'environ six personnes sur dix au Québec en 2009. Parmi ces dernières, 43 % respectent toujours les dépenses prévues et 50 % le font habituellement. L'analyse fait ressortir que certains groupes de personnes recourent moins au budget, mais lorsqu'elles le font, elles le respectent davantage. Il s'agit des personnes âgées, les personnes vivant seules, ainsi que les personnes dans les ménages propriétaires sans hypothèques, celles dans les ménages

sans dettes et s'il y a présence de dettes, les personnes assumant seulement des dettes hypothécaires. Quoiqu'aucune différence significative sur la présence du budget selon les revenus ne soit observée, il en est autrement quant à son respect. Les personnes vivant dans les ménages avec moins de 50 000 \$ déclarent plus toujours respecter leur budget.

Chez les personnes ayant la responsabilité de la gestion des dépenses et des finances, le dixième de la population québécoise ne peut assumer une dépense imprévue de 5 000 \$, qu'elle ait ou non un budget. La difficulté semble plus répandue (le cinquième) chez les personnes vivant dans les ménages dont le revenu est de moins de 50 000 \$ ou celles vivant dans les ménages locataires.

L'ECCF de 2009 n'a pas été reconduite, mais la question sur la tenue d'un budget pourra être mesurée à nouveau avec la diffusion des prochaines données de l'Enquête sur la sécurité financière de 2012. Cette enquête brosera d'ailleurs un portrait plus détaillé de la richesse et de l'endettement des ménages.

Références

- KEOWN, Leslie-Anne (2011). « *Les connaissances financières des Canadiens* », *Tendances sociales canadiennes*, mars 2011, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 33-43.
- LUONG, May (2011). « *Le patrimoine et les finances des familles occupées à faible revenu* », *L'emploi et le revenu en perspective*, automne 2011, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, 15 p.
- STATISTIQUE CANADA (2010). « *Conclusions initiales tirées de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009* ». Document de recherche préparé à l'intention du Groupe de travail sur la littératie financière, 100 p.

5. Par ailleurs, cette question sur les dépenses imprévues est reprise dans un sondage en ligne commandé de façon récurrente par l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA). Ce sondage effectue un suivi régulier des changements de la perception des Canadiens quant à leur endettement et leur richesse. La CGA n'a pas fait de sondage en 2009. En 2010, le sondage est effectué auprès de 1 530 entrevues avec des adultes canadiens âgés de 25 ans et plus. À partir des conclusions du sondage de 2010, environ 25 % de la population canadienne ne peut prendre en charge une dépense imprévue de 5 000 \$. Cette source de données est rapportée dans le présent article à titre indicatif seulement, aucune comparaison méthodologique n'a été établie.

6. Le seuil de faible revenu des familles canadiennes avant impôt et ajusté à la taille du ménage basé sur la MFR se situe à 21 189 \$ en 2008 (Luong, 2011).